

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### Conseil communautaire du 15 décembre 2025

#### Délibération n° 12

#### Tarifs déchetteries

Le quinze décembre deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni en séance publique, au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Vincent MILLAN, Président, en suite de la convocation du neuf décembre deux mille vingt-cinq.

Nombre de conseillers en exercice : 39 titulaires et 15 suppléants

L'assemblée était ainsi composée :

Nombre de votants : 36

dont procurations : 6

Avaient donné procuration :

- Jérémie GODET à Vincent MILLAN
- Sabine CHAVINIER- RELA à Christine COUTY
- Francis NOUHANT à Jean-Pierre NANDILLON
- Sylvie QUILLON à Martine HEUSTACHE
- Monique JOUANNET à Jean-Paul MARTIN
- Dominique DROUEN à Pascal CHAMBEAU

Secrétaire de séance : René DELFOUR

Commune	Conseiller communautaire	
Argenton	Vincent MILLAN	Présent
	Annick MOURET	Présente
	Jérémie GODET	Excusé
	Colette FERNIQUE	Présente
	Jean-Michel MOREAU	Présent
	Christine COUTY	Présente
	Jean-Luc LABBÉ	Présent
	Sabine CHAVINIER-RELA	Excusée
	Ludovic LIVERNETTE	Présent
Le Pêchereau	Anne-Marie DURIS	Présente
	Jean-Pierre NANDILLON	Présent
	Martine HEUSTACHE	Présente
	Francis NOUHANT	Excusé
Saint-Gaultier	Sylvie QUILLON	Excusée
	Bruno CHARTIER	Excusé
	Sonia LIEZARD-RULLAUD	Excusée
Saint-Marcel	Daniel MEUNIER	Présent
	Jean-Paul MARTIN	Présent
	Monique JOUANNET	Excusée
Eguzon-Chantôme	Françoise CHABENAT	Excusée
	Jean-Paul THIBAUDEAU	Présent
Velles	Françoise PENNETIER	Présente
	Pascal CHAMBEAU	Présent
Le Pont-Chrétien	Dominique DROUEN	Excusée
	Guillaume CHAUSSEMY	Présent
Badecon-le-Pin	François BROGGI	Présent
Ceaumont-les-Granges	Pierre PETITGUILLAUME	Excusé
Chasseneuil	Claude DAUZIER	Présent
Tendu	David RODRIGUEZ	Présent
Mosnay	René DELFOUR	Présent
Cuzion	André GUILBAUD	Présent
Bouesse	Claudette BALLEREAU	Présente
Le Menoux	Chantal RICOT	Présente
Celon	Alain BOSSARD	Présent
Baraize	Lionnel PERROT	Présent
Gargillesse-Dampierre	Martine SABROUX-IDOUX	Présente
Chavin	Jean-Paul GRELET	Présent
Pommiers	Alain GOURINAT	Présent
Bazaiges	Isabelle PORTRAIT	Présente

Conseiller suppléant	
Patrick BRANGIER	Excusé
Evelyne BOURILLON	Excusée
Anne-Laure BODIN	Présente
Claire BLANC	Excusée
Véronique SOULAS	Excusée
Jean-Luc RETIF	Excusé
Jean-Marie MARTINEAU	Présent
Jean-Noël FOULATIER	Excusé
Robert DETILLEUL	Présent
Fabrice BAZIN	Excusé
Pierre LECOINTE	Présent
Thomas NUCCI	Excusé
Joël MORICHON	Présent
Dominique TISSIER	Présent
Olivier BAZIN	Excusé

## Tarifs déchetterie

Le conseil communautaire adopte les évolutions de tarifs présentées ci-après.

		Tarifs	Proposition d'évolution
<b>Déchetteries</b>			
Broyat issu de la plateforme déchets verts - Déchetterie de Baraize	La tonne	Gratuit	Gratuit
Composteur plastique 300 litres	L'unité	20,00 €	20,00 €
Composteur plastique 600 litres	L'unité	40,00 €	40,00 €
<b>Dépôt de matières à la déchetterie (applicable aux entreprises ou aux particuliers domiciliés en dehors du territoire communautaire)</b>			
Gravats	Le mètre cube	60,00 €	100,00 €
Ferrailles	Le mètre cube	6,00 €	0,00 €
Papiers cartons	Le mètre cube	9,00 €	15,00 €
Déchets verts	Le mètre cube	15,00 €	45,00 €
Encombrants	Le mètre cube	17,00 €	90,00 €
<b>Enlèvements spéciaux</b>			
Enlèvement spécial de déchets sur la voie publique	Forfait	150,00 €	150,00 €
Enlèvement encombrants à la demande sur territoire de l'Ex CC du pays d'Eguzon en dehors des 3 collectes programmées annuellement	Forfait (1 voyage)	60,00 €	100,00 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte, la proposition énoncée ci-dessus. Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Pour extrait certifié conforme

Votes :  
Suffrages exprimés : 36  
Pour : 36 - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Président

Vincent MILLAN

Le Secrétaire de séance

René DELFOUR

Acte exécutoire, compte tenu de sa transmission en préfecture le 19 décembre 2025 et de sa publication le 19 décembre 2025